

BANK AL-MAGHRIB A FAIT L'ANALYSE

Le taux d'endettement des entreprises en hausse de 3 points, à 39%

■ Les promoteurs immobiliers sont parmi les plus endettés avec un ratio de 55% ■ Leurs dettes à court terme représentent près de 80% de leur chiffre d'affaires.

De la même manière que Bank Al-Maghrif étudie finement l'endettement des ménages, elle décortique également l'endettement des entreprises, ce qui permet de recueillir des indicateurs inédits sur l'usage que fait cette cible du financement bancaire. Le dernier exercice de ce type, publié dans le dernier rapport sur la stabilité financière, a concerné un échantillon basé sur le tissu national d'entreprises en termes de taille et de secteurs d'activité, formé de près de 1 690 entreprises totalisant un chiffre d'affaires de 232 milliards de DH pour une dette financière de 198 milliards de DH.

Un premier chiffre à retenir est que le taux d'endettement à long terme (dette financière à long terme rapportée aux capitaux propres) des entreprises analysées atteint 39% en 2014, en croissance de 3 points sur une année. Deux secteurs retiennent l'attention avec des taux d'endettement bien supérieurs à la moyenne. Il s'agit de la promotion immobilière et du BTP qui affichent respectivement 55% et 58%. Cela conforte bien dans l'idée que le niveau d'endettement des opérateurs de ces secteurs atteint le niveau d'alerte.

La dette commerciale des promoteurs explose

Le cas des promoteurs immobiliers est encore plus préoccupant si l'on pousse l'analyse au reste de l'endettement financier. En effet, leur dette de trésorerie représente 78% de leur chiffre d'affaires (contre une moyenne de 18% pour tout l'échantillon) alors que l'on en était encore à 57% un an auparavant. Il faut dire que ces opérateurs ont subi dans l'intervalle une baisse du chiffre d'affaires de 35%, selon les calculs de BAM. Les autres secteurs qui manifestent de l'appétit pour les crédits de trésorerie restent bien en dessous des niveaux d'endettement de la promotion immobilière. L'hôtellerie et la restauration, les transports et la communication ou encore les distributeurs de gaz et d'électricité affichent des ratios compris entre 25 et 30%, et encore ces niveaux relativement élevés sont inhérents à la nature d'activité.

En sus de l'endettement financier, les promoteurs immobiliers explosent le compteur de la dette commerciale avec un niveau de 368

jours, à comparer avec une moyenne de 191 jours. Seuls les opérateurs du transport et des télécommunications mettent plus de temps pour régler

leurs fournisseurs avec un délai de 467 jours. Il faut dire qu'en parallèle les développeurs immobiliers supportent les délais de paiement extrê-

mement élevés, à 557 jours, tandis que pour l'ensemble des entreprises, le délai moyen n'est que de 85 jours ■

R.H.